

裏衣

## Bulletin du SNMAF

Responsable de la publication

Dr Michel FAURE

Responsable de la rédaction

Dr Patrick AUBE

79 rue de Tocqueville

75017 PARIS

www.acumedsyn.org

Tél. 02 98 99 35 68

Fax 04 42 01 90 60

OCTOBRE 2013

Cher(e)s ami(e)s, cher(e)s collègues



Etre président du seul syndicat de médecins acupuncteurs représente un honneur mais aussi une charge au quotidien dans la défense de la profession et de chacun d'entre vous. Mon idée de la fonction est d'insuffler une ligne politique en concertation avec le bureau.

Je suis très fier du travail réalisé par le SNMAF après deux mandats de présidence :

- Les actions :

Après une révision des statuts du SNMAF, le véritable travail a été centré sur la nomenclature.

1. Une revalorisation de 50 % de l'acte de base depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013 : le QZRB001 à 18 E pour tous et toutes. Un début de travail au niveau de la CCAM clinique a été mis en place dans le cadre de la commission paritaire MEP Nationale.

2. La mise en place du Conseil National Professionnel MEP et de sa section acupuncture,

3. La mise en place de la Fédération Française Médicale d'Acupuncture et des thérapies associées FFMATA

4. Un relationnel avec des politiques et institutionnels (HAS, Ministère, présidence commission santé de l'assemblée nationale).

5. Une participation active au SML (dont je suis au Conseil d'Administration), dans les URPS ML

6. Une participation à des émissions de radio, TV dont FR3

7. Un respect des diversités au sein du SNMAF, un travail d'équipe entre les partisans du SML et de la CSME.

8. Une équipe du SNMAF a dénoncé aux ODM les pratiques illégales de l'Acupuncture

- Ma vision de l'avenir :

La mise en place de la FFMATA doit permettre un travail de réflexion entre professionnels de santé (PDS) sur la pratique de l'acupuncture et de ses thérapies associées.

Sans une évolution entre PDS, les NP (non professionnels de santé), vont poursuivre leur développement et risquent d'exclure à terme les médecins acupuncteurs (cf ce qui s'est passé au CANADA)

Des états généraux de l'acupuncture en partenariat avec le ministère de la santé, sous l'autorité du CNP MEP section acupuncture, pourraient permettre aux médecins acupuncteurs de reprendre leur destin en main. Si on attend que l'état légifère cela risque d'être en notre défaveur.

- Communication

Nous avons bénéficié de la communication du SML et de son ancienne attachée de presse Mme Frédérique MARTZ.

Face à l'organisation des NP, nous devons avoir une communication à la hauteur de nos ambitions.

Après 6 ans de présidence du SNMAF, j'ai le désir de ne pas renouveler mon mandat en décembre 2013. Pendant toutes ces années ma ligne de conduite a toujours été le respect de chacun et une écoute attentive de vos préoccupations.

Je souhaite un débat constructif pour le choix du futur président du SNMAF.

Je souhaite que mon successeur poursuive un travail d'équipe qui a été réalisé depuis 6 ans.

Car le SNMAF n'est pas une personne mais une équipe au service de la profession. Je serai à la disposition du futur président (s'il le désire) pour le passage de présidence. Amitiés.

**Michel FAURE** **Président SNMAF**  
**Membre Commission HAS**  
**Elu URPS ML PACA**



# Syndicat des médecins acupuncteurs de France

[www.acumedsyn.org](http://www.acumedsyn.org)

## Modification de la Classification Commune des Actes Médicaux au 1er juillet 2013



### Modification de la note d'indication d'un acte d'acupuncture et de son tarif

A la subdivision 16.03.16 « Autres actes thérapeutiques sur les téguments », les notes de l'acte suivant sont ainsi modifiées au 1er juillet 2013 :

#### **QZRB0001 Séance d'Acupuncture**

Indication : traitement adjuvant et de deuxième inten-

tion chez l'adulte :

- \* nausées et vomissements en alternative thérapeutique
- \* antalgique en association à d'autres traitements
- \* syndrome anxio-dépressif, en association avec un programme de prise en charge globale
- \* aide au sevrage alcoolique et tabagique

**Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale**

La valeur de l'acte QZRB0001 est portée à 18€.

Source : CNAM / Juin 2013

---

### Démographie médicale , quelques chiffres :

Nombre de médecins en activité en France au 1er janvier 2013 = 218 296

Age moyen : 51,3 ans

Médecins généralistes ( tous modes d'exercice confondus ) =

101 803 soit 46% du nombre global de praticiens.

Médecins libéraux ou activité mixte = 130 106

Densité médicale =

199 médecins libéraux pour 100 000 habitants.

Médecins à exercice particulier =

entre 15 000 et 20 000

Médecins acupuncteurs déclarés = 1450

Sources : CNOM / DREES / CNAMTS

---

### Evénements à venir :

#### **Congrès Faformec 22/23 novembre Bordeaux**

Thème : Acupuncture en Cancérologie

Renseignements : [www.acupuncture-medic.com](http://www.acupuncture-medic.com) /

tel 05 56 67 22 37

#### **Soins de support en cancérologie 21 décembre 2013 Saint Briec / Pléneuf /Val André**

Expert : Docteur Philippe Jeannin

Renseignements : [p.aube@wanadoo.fr](mailto:p.aube@wanadoo.fr) / tel 02 98 87 23 85

---

### **Assemblée Générale SNMAF à Bordeaux le vendredi 22 Novembre**

#### Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport financier
- Renouvellement du bureau
- Stratégie syndicale 2014

- Relation FAFORMEC, DIU, COLLEGE
- Actualisation du site internet
- questions diverses



# Syndicat des médecins acupuncteurs de France

[www.acumedsyn.org](http://www.acumedsyn.org)

## Bon anniversaire Claude....



Le plus jeune des médecins acupuncteurs exerce à Saint Tropez.....

notre confrère Claude Le Prestre vient d'avoir 90 ans et continue à prodiguer ses soins par acupuncture à ses fidèles patients de la presqu'île et d'ailleurs.

Né à Nantes, il fait ses études de médecine à Paris, passe sa thèse en 1951 et

s'installe comme généraliste sur le littoral varois. A la fin des années cinquante, il suit les cours du Centre National d'Acupuncture présidé par Roger de la Fuÿe puis s'associe à ce dernier en 1960. De la Fuÿe, petit neveu de Jules Verne, est également le fondateur de l'Association Française d'Acupuncture et du Syndicat National des Médecins Acupuncteurs.

A l'époque, une quarantaine de médecins exercent l'acu-

puncture en France....

Après la mort de De La Fuÿe, Claude Le Prestre fonde en 1962, l'Organisation pour l'Etude et le Développement de l'Acupuncture qui va former à travers ses différents collèges régionaux de nombreux contingents de médecins acupuncteurs, les anciens d'aujourd'hui.....

En octobre 1972, c'est la première émission télévisée d'Igor Barrère et d'Etienne Lalou sur l'acupuncture qui le propulse dans les médias. Il restera jusqu'en 1984, l'infatigable promoteur de l'acupuncture sur les ondes des radios et de la télévision, participant à une centaine d'émissions...

Aujourd'hui, assis à son bureau à l'écoute de ses patients, il voit sa vigne.

Cet environnement magnifique, le souvenir de sa chère Colette, l'art des aiguilles restent pour lui les meilleurs alliés d'une jeunesse éternelle.

Très bon anniversaire, Claude.

Patrick Aube

---

## Un petit dernier ....

Pour les médecins acupuncteurs qui pratiquent également l'art de la phytothérapie occidentale, de la pharmacopée chinoise, de l'aromathérapie nous vous annonçons :

La naissance du **Syndicat de la Phyto-Aromathérapie.**

**Son objectif :** promouvoir et défendre la prescription, la délivrance et la production d'une phytothérapie de qualité.

Pour tous renseignements :

[jeanmimorel@wanadoo.fr](mailto:jeanmimorel@wanadoo.fr)

---

## Pour un site étoffé



Comme tous les médias, le site du syndicat [www.acumedsyn.org](http://www.acumedsyn.org), a besoin d'être nourri des informations les plus diverses et les plus complètes concernant la pratique de l'acupuncture et la défense des médecins acupuncteurs.

régulier, c'est ce qui est en train de se réaliser sous la responsabilité du webmaster, Christian Cirefice et sous l'autorité du bureau du syndicat.

Ainsi le record des **241 843** pages du site qui ont été lues par les internautes au cours des 12 mois écoulés pourra être battu.

Ces informations, ces questions, ces réponses, c'est vous qui pouvez les apporter pour animer le site et le faire vivre.

Comme tous les médias, il a besoin d'un toilettage

Pour adresser vos propositions de contribution au site :

[ymdantec@gmail.com](mailto:ymdantec@gmail.com)





# Syndicat des médecins acupuncteurs de France

[www.acumedsyn.org](http://www.acumedsyn.org)

## Judiciarisation de la santé



Depuis la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, dite loi Kouchner, les patients disposent d'un nouveau dispositif de conciliation et d'indemnisation pour faire valoir leurs revendications, les commissions régionales

de conciliation et d'indemnisation.

Si l'on n'a pas assisté, selon les assureurs, à une augmentation du volume du contentieux sur la décennie écoulée, il y a en revanche une forte demande des demandes d'explications à la suite d'une erreur médicale.

Ce sentiment de mise en cause fréquente de la responsabilité des médecins a pour conséquence le développement d'une médecine défensive, les

praticiens adoptant un comportement visant à se protéger, ce qui entraîne une inflation du nombre d'examen pas nécessairement utiles au parcours de soins du patient.

Des formations FAF peuvent être proposées au praticien :

- \* Eviter un dépôt de plainte.
- \* Réagir à un événement indésirable.

Ces formations sont gratuites et peuvent être organisées dans toute la France, en particulier au sein des associations locales de médecins acupuncteurs.

Pour tous renseignements :

Dr Patrick Aubé , Coordinateur Evolutis DPC Bretagne

[p.aube@wanadoo.fr](mailto:p.aube@wanadoo.fr)

*Dr Patrick Aubé*

---

### LA COTISATION D'ADHÉSION AU SNMAF EST DE 95€\*

- Elle représente le seul moyen pour poursuivre les nombreuses actions engagées par le syndicat dans la défense des médecins acupuncteurs.
- Cette cotisation est déductible
- Elle est valable un an
- Elle est indispensable pour figurer dans l'annuaire internet du syndicat :

[www.acumedsyn.org](http://www.acumedsyn.org) (150 000 connexions par an)

**Votre chèque \*\* à l'ordre du SNMAF** est à adresser au :

SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS ACUPUNCTEURS DE FRANCE  
DOMUS MEDICA  
79 Rue DE TOCQUEVILLE  
75017 PARIS

\* 45€ pour les confrères retraités et pour les confrères en première année d'installation.

\*\* Un reçu vous parviendra pour servir de pièce comptable et de justificatif fiscal

.....

Nom : ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Code Postal: ..... Ville: .....

Tél.: ..... Mél: .....